

## *Les jeunes adultes québécois et le crédit<sup>[1]</sup>*

**Marie J. Lachance**

*Université Laval*

*Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation*

*marie.lachance@eac.ulaval.ca*

**Pierre Beaudoin**

*Université Laval*

*Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation*

**Jean Robitaille**

*Université Laval*

*Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation*

---

### **Résumé**

*Connaissances, attitude et pratiques reliées au crédit de même que nature et niveau des dettes sont les aspects qui ont été évalués chez des Québécois de 18 à 29 ans. Les résultats indiquent que ces jeunes utilisent les produits de crédit à un niveau relativement élevé, mais connaissent peu leur fonctionnement. Leur attitude face au crédit et à l'endettement est partagée et une majorité d'entre eux prétend avoir certaines pratiques socialement désirables. Plus de 75% des jeunes ont au moins une dette, la plus répandue étant la dette d'étude, suivie du solde impayé sur une carte de crédit. L'étude permet de confirmer que le niveau d'utilisation du crédit et le nombre de jeunes ayant des dettes a cru considérablement depuis 10 ans.*

### **Abstract**

*This paper deals with an evaluation of the attitudes and practices of Quebecers aged between 18 and 29 with regard to credit and the nature and level of their debt burden. Survey results indicate that their use of credit instruments is fairly high, but their knowledge of how they function is slender. They have diverse attitudes to credit and indebtedness, and a majority of them lay claim to socially positive practices. Over 75% of those surveyed have at least one debt, most usually their student loan, followed by the unpaid balance of a credit card. This study confirms that the use of credit and the number of young people with debts have increased considerably over the past ten years.*

---

<sup>1</sup> Lorsque pertinent, l'emploi du masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

## Introduction

Le rôle que jouent les jeunes de tous âges dans l'univers de la consommation est d'une très grande importance si l'on en juge par les sommes considérables qu'ils consacrent à la consommation de biens et services ainsi que l'intérêt que leur portent les spécialistes du marketing. Comme tout rôle social, le rôle de consommateur implique l'atteinte d'une performance et suppose une notion de compétence dans l'exercice des activités pertinentes (Ministère de l'éducation, 2001; Moore & Moschis, 1979; Young, 1993). Or, les études sur les compétences ou encore sur les habiletés à consommer des jeunes sont peu nombreuses et leurs résultats convergent pour les dépeindre comme vulnérables, voire incompetents (ex. : Hayhoe, Leach, Turner, Bruin, & Lawrence, 2000; Mandell, 1999; Stafford-Smith & Mackey, 1989; Young, 1995). C'est dans cette perspective que nous nous sommes questionnés sur les jeunes adultes et le crédit.

## Les compétences des jeunes en matière de crédit et de finances personnelles

Selon le document de travail « Lignes directrices en compétences économiques » de la Fédération canadienne d'éducation économique (Économie Canada, 2002), les compétences économiques concernent les concepts, les attitudes et les pratiques essentiels pour que les personnes assument leurs décisions et leurs actions d'ordre économique avec confiance et efficacité. Quelques données québécoises peuvent être associées à la compétence économique des jeunes. Ainsi, une étude de l'Office de la protection du consommateur réalisée auprès d'élèves du secondaire, montrait des jeunes déjà très favorables au crédit (Young, 1993). Une autre recherche révélait que de jeunes anglophones fréquentant le CEGEP percevaient leurs connaissances en consommation comme inadéquates (Stafford-Smith & Mackey, 1989). Avec une faible moyenne générale, les scores les plus bas concernaient, entre autres, les finances personnelles (transactions financières, crédit) et les contrats. Plus récemment, une étude réalisée auprès de cégépiens francophones de 18 à 24 ans montrait que les connaissances générales en consommation étaient faibles et plus particulièrement en matière de finances personnelles avec une note moyenne de 36,9% (Lachance, 2004).

En 1986, environ 25% des Québécois de 19 à 24 ans utilisaient une ou des cartes de crédit et environ deux personnes sur cinq déclaraient avoir contracté un emprunt personnel. Une grande majorité faisait un budget et avait de l'épargne (Brochu & Young, 1986). En 1994, 43,7% des Québécois de 18 à 29 ans détenaient au moins une carte de crédit, 18,4% disposaient d'une marge de crédit, et 12,5% avaient contracté un prêt personnel (Young, 1995). En 1998, la carte de crédit était le produit de crédit le plus répandu chez les Canadiens de 18 à 30 ans avec 56% qui en détenaient au moins une (Beaudoin, 1998). Chez les 18-24 ans, 57% des Québécois (Fédération des Acep du Québec, 2001) et 66,4% des Canadiens (Léger Marketing 2001) disposaient d'au moins une carte de crédit, comparativement à 87,7% de l'ensemble de la population canadienne.

Dans l'étude de Young (18-29 ans), environ 30% déclaraient ne pas toujours payer le solde entier de leurs cartes de crédit comparativement à 16,3% chez les autres strates d'âge (Young, 1995). Dans celle de la Facef (18-30 ans), ce sont 70% qui déclaraient ne pas toujours pouvoir le faire (Beaudoin, 1998). Près de 45% considéraient que la carte de crédit les portait à consommer davantage et 43,6% se trouvaient dépensiers (Young, 1995). En 2003, 27,6% d'un échantillon de 960 jeunes du Cégep (18 à 24 ans) avaient une carte de crédit à leur nom et près de 27% d'entre eux n'avaient pas payé le solde entier avant l'échéance au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête (Lachance, 2004).

En 1998, la Facef constatait que de nombreux jeunes de 18 à 30 ans, sans être adéquatement informés, s'endettaient suite à l'accumulation de produits de crédit à faibles contraintes (ex. : cartes et marges de crédit, prêts étudiants), ce qui les menait à une mauvaise gestion du crédit et au surendettement (Beaudoin, 1998). Même plus récemment, le niveau de connaissances en finances personnelles des 18-24 ans était faible avec une note moyenne de 38,3% comparativement à 42% pour le reste de la population (Fédération des ACEF du Québec, 2001). Déjà dans les années 90, l'Office de la protection du consommateur (Young, 1995) et la Fédération des Acef (Beaudoin, 1998) concluaient que les jeunes adultes représentaient un groupe à risque face au crédit.

Du côté de l'Europe, on s'entend pour dénoncer la rareté des données disponibles sur ces questions (ex. : Bourgoignie, 1994). Parmi les études les plus récentes, la moitié d'un échantillon de jeunes Anglais avait des dettes, les deux tiers disaient n'avoir jamais reçu de conseils financiers, et 20% déclaraient ne pas avoir de compte bancaire (Rahman & Palmer, 2001). Le nombre de jeunes adultes britanniques vivant des problèmes d'endettement augmenterait rapidement (Usher, 2000).

Aux États-Unis, il est connu que les élèves de la fin du niveau d'étude secondaire sont très peu connaissant en matière de finances personnelles (Brobeck, 1991; Duguay, 2002; Mandell, 2000). Par exemple, en 2002, ils ont été 68,1% à échouer un test sur la gestion des finances personnelles (Duguay, 2002). Environ 70% des étudiants des collèges et universités possèdent au moins une carte de crédit avec un solde moyen impayé de 2 000\$; l'endettement en forcerait plusieurs à travailler davantage et à prendre moins de cours (Consumer Federation of America, 1999). En 2001, une étude effectuée auprès d'un échantillon d'universitaires américains de 1er cycle, demandeurs d'un prêt étudiant auprès d'une firme spécialisée, montrait que chacun d'entre eux disposait en moyenne de trois cartes de crédit (Mae, 2002). D'autres études ou rapports sur les attitudes des jeunes face au crédit et sur leurs connaissances sur le crédit ou les finances personnelles en général font presque toutes état d'attitudes favorables ou de connaissances déficientes sur le sujet (ex.: Credit Union National Association (CUNA), 2002; Hayhoe et al., 2000; Makela, Punjavat, & Olson, 1993; Markovich & DeVaney, 1997).

Pour un nombre croissant de jeunes, les dettes d'étude, les dettes sur cartes de crédit et un taux élevé de chômage conduisent à la faillite (Bégin, 1995; Schwartz & Anderson, 1998; Weise, 1997). En 1997, l'âge moyen des faillis au Canada était de 27 ans (Clare, 1997). Cette donnée n'a pas été mise à jour depuis, mais on sait que le nombre de faillites a doublé chez les Canadiens de 15 à 24 ans entre 1987 et 2001 (Bureau du surintendant des faillites, 2003). Aux États-Unis, Mandell a relevé une relation négative entre les connaissances en finances personnelles des élèves du secondaire et le taux de faillites des adultes de la même région, suggérant que ces milieux se préoccupent peu de l'éducation des jeunes en matière de finances personnelles (Mandell & Jumpstart Coalition for Personal Literacy, 1997).

À la lumière de ces données, on note d'abord que, particulièrement aux États-Unis, les études ne portant pas exclusivement sur les jeunes qui sont aux études ne sont pas légion. Au Québec, les études sur les jeunes et le crédit sont peu détaillées ou ne sont pas à jour. Il paraît donc pertinent de se demander si les jeunes Québécois, étudiants ou non, sont suffisamment outillés pour exercer, maintenant et plus tard, leur rôle d'agent économique de manière à satisfaire leurs besoins sans mettre en péril leur sécurité financière et leur bien-être. Nous nous sommes plus spécifiquement demandé s'ils étaient des consommateurs compétents dans le domaine du crédit.

## Les détails de la recherche

Connaissances, attitude face au crédit, pratiques et endettement sont les principaux aspects qui ont été évalués dans le cadre d'une enquête téléphonique qui a été menée dans l'ensemble du Québec à la mi-juin 2004. Un questionnaire de 45 questions, et d'une durée moyenne de 12 minutes environ, a été administré au téléphone par une firme spécialisée, à un échantillon de jeunes adultes québécois de langue française et vivant dans les zones urbaines de plus de 10 000 habitants. L'erreur d'échantillonnage est estimée à 3,1%, dans un intervalle de confiance de 95%. Les données présentées dans cet article sont le résultat des analyses descriptives.

## Profil des sujets

L'échantillon final est composé de 980 sujets âgés entre 18 et 29 ans (âge moyen de 24,1 ans, E.T.= 3,0), dont 55,7% de femmes. Le nombre moyen d'années de scolarité est de 14,2 ans (E.T.= 2,6). Parmi les personnes interrogées, 36,7% vivent en couple avec ou sans enfants et 26,7% avec des colocataires; 19,3% vivent seuls et 14,5% avec leurs parents. Près de 90% n'ont aucun enfant à charge. En 2003, 36,6% travaillaient à temps complet et 16,2% étudiaient à temps complet comme seule occupation; 36,5% cumulaient les deux occupations selon des proportions et des périodes variables.

Un peu plus de 95% des sujets ont déclaré un revenu personnel pour 2003 (salaires, bourses d'études ou autres). Ceux-ci ont déclaré un revenu personnel moyen de 20 908\$ (E.T.= 4 848) et un revenu moyen pour leur ménage de 29 997\$ (E.T.= 23 790). Pour ceux qui ont rapporté avoir travaillé en 2003 (80%), le revenu personnel moyen s'élevait à 23 074\$ (E.T.= 14 958) et celui du ménage à 32 786 (E.T.= 23 947). Afin d'éviter les répétitions qui seraient nécessaires à l'élaboration de deux sections distinctes, les résultats de la recherche et leur discussion sont présentés simultanément dans la section suivante.

## Résultats et discussion

### Utilisation des produits de crédit

L'examen des données concernant l'utilisation des produits de crédit par les sujets conduit au constat suivant : en 2004, les jeunes de 18 à 29 ans utilisent les produits de crédit à un niveau relativement élevé. Notamment, 77,4% de l'ensemble des sujets détiennent au moins une carte de crédit personnelle ou conjointe, avec une moyenne de 1,9 (E.T.= 1,5) carte par détenteur. Ce sont 75,1% de l'ensemble des sujets qui disposent d'au moins une carte bancaire et 24,4% d'au moins une carte de magasin ou de pétrolière. Toujours dans l'ensemble de l'échantillon, 37,0% disposent d'une marge de crédit personnelle ou conjointe. Une forte majorité (76%) a rapporté avoir une dette quelconque avec une moyenne de 1,9 (E.T.= 1,1) dettes différentes par personne ayant déclaré au moins une dette. Environ 65% ont contracté un ou plusieurs prêts personnels, excluant l'hypothèque, qui ne sont pas encore remboursés entièrement. Ce pourcentage diminue à 43% si l'on exclut aussi les prêts étudiants. Les détails concernant chaque type de dettes sont présentés à la section « Endettement ».

Le niveau d'utilisation du crédit est, en 2004, définitivement plus élevé qu'il ne l'était en 1994, au moment de l'étude de l'Office de la protection du consommateur (Young, 1995). Ainsi, aujourd'hui, 75% plus de jeunes de 18 à 29 ans détiennent au moins une carte de crédit et deux fois plus disposent d'une marge de crédit. Le nombre moyen de cartes détenues a augmenté de 27%. En 1998, la carte de crédit était aussi le produit de crédit le plus répandu chez les jeunes Canadiens de 18 à 30 ans avec 56% qui en possédaient au moins une (Beaudoin, 1998). En 2001, ce sont de 81 à 87% de la

population canadienne qui en détiennent au moins une (Fédération des ACEF du Québec, 2001; Léger Marketing 2001). Ce résultat n'est cependant pas une surprise considérant qu'il s'agit de produits de crédit à faibles contraintes, c'est-à-dire relativement facile à obtenir, facile à utiliser et pour lesquels les modalités de remboursements sont moins rigides.

En 1994, seulement 13% des Québécois de 18 à 29 ans avaient contracté un prêt personnel (Young, 1995) et cette forme de crédit restait l'une des moins répandues chez les jeunes Canadiens du même âge en 1998 (Beaudoin, 1998). On supposait alors que la cause était la plus grande difficulté à obtenir ce type de crédit pour les jeunes. Or dans l'étude de 2004, l'utilisation du prêt personnel est de 2,3 à 4 fois plus élevée qu'en 1994, le facteur de multiplication variant selon ce que l'on suppose que Young a inclus dans sa définition du prêt personnel et sur laquelle nous avons peu de précisions (inclut ou exclut le prêt étudiant?). Soit que les jeunes bénéficient désormais de plus de régularité dans leur revenu pour assurer leurs emprunts, qu'ils soient plus nombreux à utiliser des endosseurs, ou encore, que les critères des institutions prêteuses sont moins restrictifs. Les faibles taux d'intérêts qui prévalent depuis quelques années et qui augmentent considérablement la capacité de remboursement (et donc d'emprunt) des consommateurs, peu importe leur âge, n'est certes pas à ignorer. En effet, seuls les taux d'intérêt sur les cartes de crédit de magasin n'ont pas baissé de manière significative depuis les sept ou huit dernières années. Ceci étant dit, examinés de n'importe quel angle, on ne peut que conclure qu'en 10 ans, l'utilisation du crédit et le nombre de jeunes qui ont des dettes a cru de manière extrêmement importante.

### Connaissances en matière de crédit

Neuf questions ont été posées dans le but de vérifier si les sujets possédaient un niveau minimal de connaissances dans le domaine du crédit. Ces questions ont été préalablement évaluées par des personnes compétentes dans le domaine et pré-testées auprès de personnes du groupe d'âge visé. Les sujets pouvaient répondre par vrai, faux ou « je ne sais pas », ce dernier choix visant à éviter, autant que possible, que les sujets ne tentent de deviner la bonne réponse. Ils ont aussi été informés que ce qu'ils ignoraient était tout aussi important pour les chercheurs que ce qu'ils savaient. La note moyenne obtenue pour l'ensemble du groupe est de 4,5 (E.T.= 1,8) sur un maximum de 9, soit 50%. Celle obtenue par le groupe de sujets ayant déclaré au moins une dette, et donc susceptibles d'être plus familiers avec les concepts, s'élève à 4,7 (E.T.= 1,8) ou à 52,2%.

Le tableau 1 présente les résultats obtenus à chacun des items. On y observe qu'un seul item présente un taux de succès élevé (item 9) et deux items un taux très bas (items 1 et 2). Les autres, bien qu'ayant été réussis par plus de 50% des répondants, présentent tout de même des taux d'échec variant de 42 à 46%. Par ailleurs, respectivement 27% et 28,5% des sujets qui disposent d'une marge ou d'au moins une carte de crédit déclarent ne pas connaître exactement le taux d'intérêt annuel de leur marge de crédit ou de la carte qu'ils utilisent le plus souvent. Une étude canadienne rapportait que 41,8% des adultes de plus de 18 ans ignoraient cette information (Léger Marketing, 2001). Dans les deux études, bien qu'un pourcentage important affirmait connaître cette information, aucune question ne permettait de vérifier l'exactitude de cette affirmation.

Dans tous les cas, et considérant leur haut niveau d'utilisation du crédit, ces performances apparaissent nettement insuffisantes et amènent à croire que les jeunes sont, à tout le moins, vulnérables puisqu'ils ne naviguent pas dans l'univers du crédit et de l'endettement en toute connaissance de cause. Ces résultats rejoignent le consensus général à l'effet que les jeunes, étudiants ou non, de même que la population en

général, ici ou ailleurs, ont peu de connaissances en matière de finances personnelles (ex. : Beaudoin, 1998; CUNA, 2002; FACEF, 2001; Mae, 2002; Stafford-Smith & Mackey, 1989).

Tableau 1

Résultats obtenus aux neuf items portant sur les connaissances en matière de crédit

Items	Réussite %
1. Lorsqu'un consommateur déclare le vol de sa carte de crédit aussitôt que possible, sa responsabilité se limite à payer un maximum de 50\$ sur le total des achats effectués après le vol. V.	30,6
2. Endosser quelqu'un pour un prêt réduit votre capacité d'emprunt ou de crédit et ce, même si cette personne fait ses paiements correctement. V	33,0
3. Lorsqu'on paye le montant minimum dû indiqué sur le relevé mensuel d'une carte de crédit avant la date d'échéance, aucuns frais d'intérêt ne sont facturés. F	53,7
4. Les institutions financières ont le droit de consulter notre dossier de crédit sans notre consentement. F	54,3
5. Si vous avez une carte de crédit avec votre conjoint qui est détenteur principal, vous serez tenu entièrement responsable de payer le compte à sa place si il ne le fait pas. V	55,9
6. Lorsqu'on emprunte auprès d'une banque ou d'une caisse, l'assurance-vie et invalidité est obligatoire pour couvrir le prêt. F	56,2
7. Quand on utilise une carte de crédit pour retirer de l'argent comptant (avance de fonds), des intérêts sont automatiquement chargés à partir du jour du retrait. V	57,4
8. Un prêt personnel est remboursable avant échéance, sans aucune pénalité. V	58,3
9. En général, les taux d'intérêt des cartes de crédit sont plus élevés que ceux des prêts personnels ou des marges de crédit. V	74,8

### Les sources d'apprentissages en finances personnelles

La principale source d'apprentissage en matière de finances personnelles la plus fréquemment rapportée est la famille pour 37,8% des sujets, suivie par l'expérience personnelle (« Par moi-même, par mes efforts, de mes erreurs ») (25,4%) et les cours suivis à l'école ou ailleurs (13,1%). Les médias, les amis et les conseillers financiers ne sont mentionnés que par 5 à 6,5% des sujets. Les conjoints ferment la marche avec 2,7%. De plus, dans leur entourage, les parents et les amis sont perçus comme de grands utilisateurs du crédit pour respectivement 28,0% et 38,4% des personnes interrogées.

Ces résultats nous amènent à plusieurs constats. D'abord, les parents restent la plus importante source d'information, d'éducation et de conseils en matière de finances personnelles, ce qui rejoint les données de quelques autres études menées ici ou ailleurs (ex. : American Savings Education Council (ASEC), 1999; Fédération des Acep du Québec, 1993). Les parents devraient d'abord être sensibilisés au fait qu'ils agissent souvent inconsciemment comme modèles et que leurs enfants s'imprègnent de leurs attitudes et de leurs comportements en matière d'argent depuis leur plus jeune âge (Gunter & Furnham, 1998). Ils devraient aussi être encouragés à jouer un rôle actif et volontaire dans les apprentissages de leurs jeunes en matière de consommation et de

finances personnelles, ce qui n'est pas aussi répandu que l'on pourrait le croire (ASEC, 1999; Brée, 1993)). Ils devraient aussi être soutenus en termes d'information et d'éducation en cette matière puisque les adultes en général ne semblent pas non plus très compétents en matière de finances personnelles (Association des banquiers canadiens, 2001; Fédération des Acef du Québec, 2001; Lee & Hogarth, 1999; Mandell, 2001). On sait aussi que la population canadienne n'a jamais été aussi endettée (Bureau du surintendant des faillites, 2004; Froment, 2004; La Presse canadienne, 2004a), ce qui propose aux jeunes un modèle d'attitude et de comportement très favorable au crédit. Le type d'implication parentale pourrait d'ailleurs exercer un impact différent sur certains comportements financiers notamment à l'égard du niveau de la dette sur carte de crédit. Ainsi, une étude exploratoire de Palmer et ses collègues suggère que les étudiants qui auraient acquis une carte de crédit avec leurs parents comme co-détenteurs seraient plus soucieux d'être capable d'en payer le solde que les autres (Palmer, Pinto, & Parente, 2001). Ceux dont les parents payent ou aident à payer leurs soldes sur cartes de crédit auraient tendance à accumuler des soldes impayés plus importants que ceux qui ne comptent pas sur ce soutien. Les auteurs croient qu'une implication ou qu'un accompagnement des parents dans la démarche d'obtention et d'utilisation d'une carte de crédit pourrait avoir un effet bénéfique. On peut supposer que ces jeunes reçoivent alors des informations importantes, voire un message que la carte de crédit n'est pas un outil banal et sans conséquences, que les autres n'obtiennent peut-être pas en l'absence d'implication de leurs parents.

Par ailleurs, sans négliger le fait qu'il soit normal et sain d'apprendre de ses expériences, cette méthode paraît trop répandue considérant que c'est celle qui prévaut pour une personne sur quatre. En effet, les erreurs ou les problèmes financiers peuvent engendrer des conséquences très négatives, non seulement économiques mais aussi personnelles, familiales et de santé, donc souvent à plus long terme (Ford, 1988; Taylor & Overbey, 1999). Tel que répété par différentes sources, des actions éducatives concrètes et systématiques devraient être entreprises afin de pallier à cette lacune (Foundation for Economic Education, 2003; CUNA, 2002). D'ailleurs, les cours suivis à l'école ou ailleurs arrivent quand même en troisième position, ce qui laisse supposer que cette forme d'apprentissage n'est pas à négliger et que l'éducation sur le crédit ou les finances personnelles à l'école pourrait sans aucun doute être renforcée. Bien que toutes les études ne confirment pas que l'éducation scolaire à ce sujet soit efficace (ex. : Mandell, 2001), un document de la Credit Union National Association des États-Unis en rapporte un certain nombre qui démontrent les bienfaits d'un curriculum scolaire pertinent en éducation financière (CUNA, 2002).

Sachant que les pairs constituent une influence très importante sur la socialisation à la consommation chez les jeunes (Brée, 1993; Gunter & Furnham, 1998; Moschis, 1987), le fait que 40% des sujets perçoivent leurs amis comme de grands utilisateurs du crédit suggère qu'il existe une banalisation certaine du crédit dans leur environnement le plus immédiat. Une influence médiatrice, qu'elle provienne des parents, de l'école ou d'une autre source compétente, serait indéniablement utile à cet égard. Les campagnes de sensibilisation au crédit et à l'endettement des différents organismes auprès des écoles ou ailleurs telles que « Endettement prudence » de l'Acef de l'est de Montréal et « Dans la marge jusqu'au cou » des Associations de consommateurs du Québec, sont définitivement à encourager.

### **L'attitude face au crédit et à l'endettement**

Différents items visaient à évaluer l'attitude des jeunes adultes face au crédit et à l'endettement. Les résultats montrent que le groupe tend, en général, à être partagé face à cette question. Ainsi, parmi d'autres résultats, 48,9% sont totalement ou plutôt

d'accord avec l'idée qu'il est normal aujourd'hui d'avoir des dettes et 41,8% avec celle qu'il ne faut pas avoir peur d'utiliser le crédit. Près de 38 % sont d'ailleurs d'avis qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à utiliser le crédit. À l'autre pôle, 43,6% ne sont pas d'accord pour dire que le crédit permet d'avoir une meilleure qualité de vie et 36,8% sont d'accord pour dire que le crédit est synonyme de problèmes. Respectivement 43% et 46,2% ne croient pas que le crédit soit une nécessité de nos jours et que tout le monde devrait posséder au moins une carte de crédit. Un aspect rallie toutefois les sujets : 84% sont en désaccord avec l'énoncé à l'effet qu'avec le crédit, il ne sert à rien d'économiser pour acheter des biens ou services.

Cette ambivalence face au crédit, soulignée d'ailleurs dans certains ouvrages dédiés au surendettement (ex. : Duhaime, 2003), montre que les jeunes ne sont pas totalement convertis à une image dorée qui serait associée au crédit. Ils en voient les avantages mais aussi les désagréments ou les risques. Toutefois, ces perceptions face au crédit et à l'endettement relevées chez nos sujets semblent plus favorables que celles trouvées en 2003 chez un groupe de cégépiens de 18 à 24 ans (Lachance, 2004). En effet, ces derniers sont moins favorables (de 17% à 65% moins selon le cas) lorsqu'il s'agit de la nécessité d'utiliser le crédit ou de détenir une carte de crédit, et la normalité d'avoir des dettes. Bien qu'on ne puisse pas faire de comparaisons systématiques en raison des différences entre les groupes, on peut croire que pour un certain nombre de jeunes, passer à la vie active après les études ou quitter le foyer parental modifie l'attitude face au crédit et à l'endettement en la rendant plus positive. Les dépenses que nécessite généralement l'installation domestique et le passage à un travail régulier peuvent peut-être expliquer partiellement ce changement d'attitude. Une étude de nature longitudinale pourrait certes permettre d'aller plus loin dans la vérification de cette hypothèse.

### Pratiques et perceptions

Plus de quatre personnes interrogées sur cinq (82,6%) sont d'accord pour dire qu'elles savent combien il leur en coûte pour vivre, et 57% sont en accord avec l'énoncé : « Je fais régulièrement un budget ». De plus, 67,5% sont plutôt ou totalement d'accord pour dire qu'elles mettent régulièrement de l'argent de côté. Toutefois, nous n'avons pas d'information sur la nature et la fréquence de ce budget. En 2001, 45% des 18-24 ans déclaraient faire un budget au moins une fois par mois, ce pourcentage baissant à 15% lorsqu'il était question d'un budget écrit, et à 9% lorsqu'on demandait si ce budget était respecté (Fédération des Acef du Québec, 2001). On peut croire que le même phénomène se serait sans doute produit si nous avions posé les mêmes questions complémentaires. On ne connaît pas non plus les fins auxquelles sert l'argent qui est mis régulièrement de côté. Est-ce pour faire des remboursements sur une ou des dettes, pour une consommation différée, ou pour constituer un fonds d'urgence ou d'épargne? Nos données ne nous permettent pas de le spécifier. Ceci dit, les pourcentages obtenus dans la présente recherche sont nettement plus élevés que ceux trouvés chez un groupe de cégépiens (Lachance, 2005). Encore une fois, on peut penser que l'augmentation du revenu mais aussi l'expérience, ainsi que les consommations qui surviennent après les études haussent le nombre de ceux qui font face à de nouvelles réalités financières et développent des pratiques conséquentes.

Environ 29% des sujets sont d'avis que posséder une carte de crédit les porte à dépenser plus. Ce pourcentage est moindre que les 44% rapportés par Young en 1995. Il est possible que la carte de crédit comme simple mode de paiement (et non comme source de crédit) soit plus répandue aujourd'hui. Il est aussi possible que la perception des sujets soit subjective et qu'ils n'évaluent pas cette influence de manière réaliste. Dans tous les cas, c'est près de 30% qui se savent influencés et reconnaissent que ce



produit est, pour eux, une incitation à la consommation. Cette proportion, qui ne compte pas les sujets qui ne sont pas conscients de ce phénomène ou qui préfèrent ne pas l'avouer, est substantielle et explique probablement, en partie, l'intérêt des institutions émettrices de cartes de crédit à cibler les jeunes.

Respectivement 22,4% et 14,4% déclarent utiliser leurs cartes de crédit bancaires et de magasins ou de pétrolières le plus souvent possible. Près de 52% de l'échantillon sont totalement d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils payent toujours le solde entier de toutes leurs cartes de crédit avant l'échéance. Il reste donc une forte proportion qui ne le fait pas dont 19,3% qui sont totalement ou plutôt en désaccord avec l'énoncé. Ceci dénoterait toutefois une légère détérioration puisqu'en 1994, 57,7% déclaraient payer la totalité de leur compte (Young, 1995). Toutefois, en 1998, près de 70% des Canadiens de 18 à 30 ans qui déclaraient ne pas arriver à le faire (Beaudoin, 1998). Considérant les taux d'intérêt élevés des cartes de crédit comparativement aux autres modes de financement, et le fait que 46,3% des sujets ignorent que payer seulement le minimum dû indiqué sur le relevé mensuel de la carte de crédit entraîne des intérêts, cette question mérite assurément de faire l'objet d'information et de sensibilisation auprès des jeunes adultes.

Bien qu'un peu plus de 50% des participants se perçoivent comme très compétents en matière de finances personnelles c'est, par ailleurs, 20,7% qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé. Ce qui équivaut à la proportion de Canadiens de 18 à 30 ans qui se considéraient, en 1998, très ou assez bien informés en matière de planification financière et de gestion du crédit (Beaudoin, 1998). Étant donné leurs connaissances plutôt faibles au sujet du crédit, on peut douter de la qualité de leur jugement à cet égard. Cette évaluation relativement positive d'eux-mêmes se retrouve aussi chez des sujets plus jeunes (Mandell, 2001) mais on aurait pu croire que de jeunes adultes auraient été en mesure de s'auto-évaluer plus justement. Ceci suggère qu'ils estiment probablement mal les compétences à acquérir dans le domaine des finances personnelles. Il se peut aussi qu'un phénomène de désirabilité sociale les amène à se dire compétents dans le simple but de projeter une image positive.

Étonnamment, la présente recherche indique que 41,1% des jeunes sont d'avis que les gens de leur âge sont peu compétents en cette matière. Un phénomène similaire a aussi été relevé chez les jeunes du Cégep par rapport aux compétences en consommation (Lachance, 2004) et chez des élèves du secondaire en matière de finances personnelles (Mandell, 2001). Ceci pourrait s'expliquer par une évaluation inadéquate des compétences d'autrui. Néanmoins, il est possible qu'il s'agisse du phénomène qui veut que les individus tendent à se comparer à des gens moins habiles ou moins compétents qu'eux (Vallerand, 1993) ou encore, à la plus grande facilité à se remémorer les expériences négatives vécues par d'autres personnes parce qu'elles tendent à susciter davantage l'attention.

### **L'endettement**

Pour l'ensemble de l'échantillon, la dette personnelle moyenne, incluant l'hypothèque et les prêts étudiants, s'élève à 14 018\$ (E.T.= 29 893). La dette personnelle moyenne, sans l'hypothèque mais incluant les prêts étudiants, est de 6 575\$ (E.T.= 8 813). Lorsqu'on exclut ces deux catégories, la dette à la consommation moyenne s'élève à 3 676\$ (E.T.= 6 545) par personne. Celle-ci comprend les soldes impayés sur cartes de crédit, les avances de fonds non remboursées sur carte ou sur marge de crédit, les prêts pour achat ou location de véhicules, pour meubles ou électroménagers, les emprunts à un ami/un proche, les prêts consolidés et les prêts d'autres sources (ex. : prêteur sur gages) ou à d'autres fins. Seulement 1,5% des sujets ont rapporté avoir déjà déclaré

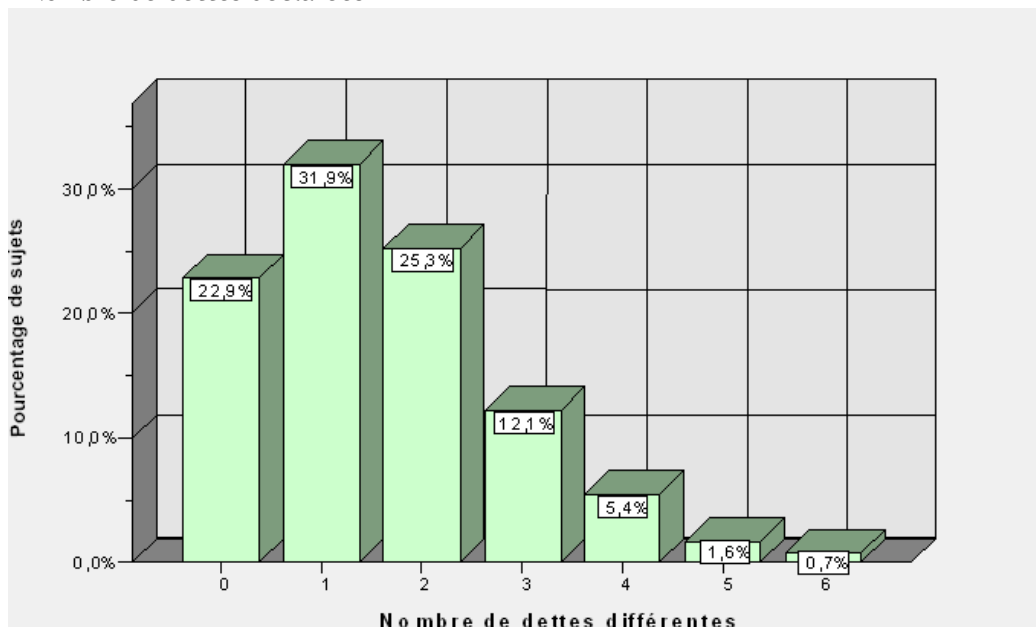
une faillite personnelle, fait une « proposition de consommateur » ou encore, effectué un dépôt volontaire.

Parmi l'ensemble des sujets, 77,1% ont rapporté avoir, au moment du sondage, une dette quelconque et 63,3% une dette à la consommation<sup>2</sup> (dette excluant l'hypothèque et les prêts étudiants). Le nombre moyen de dettes de tous types pour l'ensemble de l'échantillon est de 1,5 (E.T.= 1,3) et le montant moyen de ces dettes est de 14 018\$ (E.T.= 29 893); la dette moyenne excluant l'hypothèque de 6 575\$ (E.T.= 8 813). Leur dette à la consommation s'élève en moyenne à 3 676\$ (E.T.= 6 545). La figure 1 présente la répartition des sujets selon le nombre de dettes déclarées. On constate que la plus grande proportion d'endettés rapporte entre une et trois dettes différentes et que 23% des sujets n'en rapportent aucune.

Le tableau 2 présente les détails pour chaque type de dettes. On y observe que la dette la plus fréquente est le prêt étudiant avec 39,9% des sujets l'ayant rapportée. On parle de plus en plus du fardeau croissant des dettes d'études des jeunes à leur entrée sur le marché du travail (ex.: Bouchard St-Amant, 2004) mais l'importance relative de cette dette par rapport aux autres est rarement évaluée. On peut ici confirmer qu'elle est substantielle puisque ceux qui en ont déclaré le solde, doivent en moyenne près de 7 500\$, ce qui représente la deuxième dette en importance.

Figure 1

Nombre de dettes déclarées



La deuxième dette la plus fréquente est le solde dû sur carte de crédit avec près de 35% des sujets. Cette dette arrive généralement en premier dans les études effectuées auprès de la population générale (ex. : Berthoud & Kempson, 1992). Environ 71% des Canadiens de 18 ans et plus rapportaient une dette sur carte de crédit en 2001 (Léger Marketing, 2001) avec un montant moyen de 1 269\$ (1 050\$ au Québec). Si l'on faisait abstraction de la dette d'étude, qui est évidemment plus répandue dans notre échantillon que dans la population en générale, le solde dû sur carte de crédit

<sup>2</sup> Il a été assumé que les emprunts à un proche, les prêts consolidés et les « autres emprunts » (ex. : prêteur sur gages) étaient des dettes à la consommation.

arriverait, ici aussi, en première place. Bien que, dans la présente recherche, ce solde corresponde au plus petit montant moyen de toutes les dettes, cette donnée reste tout de même préoccupante en raison des taux d'intérêt élevés des cartes de crédit relativement aux autres modes de financement. Il faut aussi mentionner que la dette sur cartes de crédit est le 2<sup>ème</sup> facteur après les dettes d'études ayant contribué à l'augmentation des faillites chez les jeunes à la fin des années 90 (Schwartz & Anderson, 1998).

Tableau 2

Type et montant moyen des différentes dettes déclarées

Type de dette	% de l'échantillon total (n=980)	Montant moyen en \$ <sup>a</sup> (écart-type)
Prêt étudiant	39,9	7 489 (6 192)
Solde dû sur carte de crédit	34,7	1 122 (2 217)
Dette sur marge de crédit	15,9	4 248 (5 778)
Prêt achat/location véhicule	20,6	9 436 (6 286)
Prêt meubles, électroménagers	13,5	1 385 (1 852)
Prêt d'un proche	13,2	2 389 (3 589)
Prêt hypothécaire	8,8	88 644 (42 968)
Autres	6,5	4 095 (4 294)

[a]Calculé pour le sous-groupe de sujets ayant déclaré le montant de la dette spécifiée.

La troisième dette la plus répandue concerne l'achat ou la location à long terme d'un véhicule, pour environ une personne sur cinq, mais pour le montant moyen le plus élevé. Il faut souligner que c'est aussi une dette contractée pour un bien qui engendre de nombreuses autres dépenses (ex. : assurances, essence, entretien) et qui peut impliquer des remboursements mensuels relativement élevés. Près de 16% des sujets ont rapporté une dette sur marge de crédit, ce qui équivaut à 35% de ceux qui disposent d'une marge. On peut donc supposer que la marge de crédit représente, pour la majorité de ceux qui en détiennent une, un mode de financement de dernier recours. Ceci n'est qu'une hypothèse car on ne connaît pas la nature de cette dette dont le montant moyen est relativement élevé.

On note la proportion relativement élevée de sujets (13,2%) devant de l'argent à un ami ou un proche et ce, pour un montant moyen non négligeable. En 1994, deux autres études réalisées auprès de Québécois de groupes d'âges légèrement différents rapportaient des proportions d'environ 35% (Association coopérative d'économie familiale de Thetford, 1994; Martel, 1994). Dans ces deux derniers cas, l'échantillon comportait des sujets de 15 ou 16 ans, ce qui peut expliquer la plus grande fréquence de cette source prêteuse. De bonnes conditions de paiement et des frais d'intérêt avantageux ou inexistant peuvent certainement justifier, du moins partiellement, la popularité relative de ce type d'emprunt.

Par ailleurs, il est possible que cette dette représente une mesure destinée à rembourser une autre source, telle qu'une institution financière, qui exige paiement. La Fédération des Acef du Québec rapportait que, s'ils se retrouvaient dans une telle situation, la majorité des 18-30 ans se tourneraient d'abord vers les parents et amis comme source prêteuse (Beaudoin, 1998). Il ne faut pas négliger l'impact de ce type de dettes sur la situation financière. En effet, dans une étude sur le profil de la clientèle ayant consulté les Acef pour des services budgétaires entre 1983 et 1992, l'organisme a noté une forte augmentation des dettes envers les amis et les proches. Cette dette

arrivait après l'hypothèque comme facteur causant la croissance de l'endettement observée chez leur clientèle durant cette période (Fédération des Acef du Québec, 1993).

Finalement, seulement 8,8% des sujets de l'échantillon total avaient, au moment de l'étude, contracté un emprunt hypothécaire. Ceci correspond à une proportion moindre de propriétaires de résidence qu'en 1994 alors que Young en rapportait 18,9% (Young, 1995). En l'absence de données pertinentes au sujet, toute hypothèse d'explication de cette différence n'est que pure spéculation. La proportion moindre de propriétaires en 2004 pourrait être due autant à une situation financière perçue ou réelle moins solide qu'en 1994, qu'à une distribution différente des âges entre l'échantillon de 1994 et celui de 2004.

Le tableau 3 présente les ratios moyens d'endettement à la consommation<sup>3</sup> par catégorie de revenus. Le ratio d'endettement à la consommation représente la proportion du revenu annuel brut représentée par la dette à la consommation. Par exemple, le ratio moyen de 0,24 signifie qu'en moyenne, pour chaque dollar brut gagné annuellement, la dette est de 0,24\$. En d'autres termes, dans l'éventualité où la dette à la consommation devait être remboursée dans l'année en cours, 0,24\$ de chaque dollar brut gagné devrait y être imputé. Le tableau montre aussi que les ratios décroissent à mesure que le revenu s'élève.

Tableau 3

Ratios de la dette à la consommation pour les sujets ayant rapporté au moins une

Catégorie de revenus	N (n=609) <sup>a</sup>	Dette à la consommation moyenne en \$	Revenu annuel brut moyen en \$	Ratio moyen <sup>b</sup>
1 - 5 000\$	52	3 605	3 105	2,95 <sup>c</sup>
5 001 - 10 000\$	82	3 506	8 501	0,46
10 001 - 20 000\$	182	4 757	15 888	0,29
20 001 - 30 000\$	125	6 284	26 182	0,24
30 001 - 40 000\$	97	7 517	35 881	0,21
40 001 - 60 000\$	57	9 753	47 607	0,20
60 001 - 92 000\$	14	9 743	71 214	0,13

dette à la consommation

<sup>[a]</sup>Le nombre de sujets ayant rapporté au moins une dette à la consommation (n=619) excluant les sujets ayant déclaré 0\$ de revenu (n=10), le ratio ne pouvant être calculé sur la base d'un revenu nul.

<sup>[b]</sup>Dette à la consommation divisée par le revenu annuel brut.

<sup>[c]</sup>Le ratio de cette catégorie de revenus est biaisé à la hausse. En effet, la capacité de certains sujets de ce groupe à obtenir du crédit dépasse largement la valeur de leur revenu (ex. : revenu d'un emploi d'été de 5 000\$ et prêt auto de 18 000\$ endossé par un parent). Il faut donc éviter de généraliser ce ratio à l'ensemble des sujets de cette catégorie. De plus, dans ce cas précis, le ratio ne correspond pas à la dette à la consommation moyenne divisée par le revenu moyen en raison de la forte hétérogénéité des ratios individuels dans cette catégorie.

<sup>3</sup> L'accent mis sur la dette à la consommation est d'abord un choix des auteurs qui, du fait de leur domaine d'étude et de recherche, s'intéressent plus spécifiquement à cet aspect. Il peut aussi se justifier par le fait que l'hypothèque et le prêt étudiant ne sont pas exactement des dettes comme les autres et ce, bien que les avis sur la question puissent diverger. La propriété est généralement réputée pour prendre de la valeur et pouvoir fournir un certain retour sur l'investissement. Le prêt étudiant peut être vu comme un investissement en capital humain pouvant se traduire par une meilleure situation d'emploi et un meilleur revenu.

À partir de quels ratios la situation d'endettement à la consommation est-elle précaire? Malheureusement, il ne semble pas exister de balises précises qui détermineraient à partir de quel niveau d'endettement général une personne ou un ménage se trouverait en situation financière périlleuse (Duhaim, 2003) et encore moins à partir de quel niveau d'endettement à la consommation. Quand des ratios d'endettement général existent, ils sont basés sur le revenu disponible (ex. : Institut de la statistique du Québec, 2004), information très difficile à obtenir lors d'entrevues téléphoniques, ou sont calculés sur la capacité de remboursement (Froment, 2004). Ceci dit, l'endettement à la consommation des 18-29 ans apparaît relativement élevé considérant qu'il ne comprend pas les prêts étudiants ni l'hypothèque, et que le ratio est calculé sur la base du revenu brut et non du revenu net. Les données du tableau 4 suggèrent que la situation des sujets dans les catégories de revenus les plus faibles pourrait être plus précaire que les autres. Il est aussi couramment répété qu'une hausse des taux d'intérêts actuels risque d'affecter négativement la marge de manoeuvre des ménages (La Presse canadienne, 2004b). Le bien-être des jeunes les moins nantis serait alors plus susceptible d'en être affecté.

## Conclusions

Considérant que la grande majorité des jeunes adultes de l'échantillon utilisent déjà couramment les produits de crédit ou ont contracté un ou des emprunts, on ne peut que déplorer que leur niveau de connaissances en matière de crédit soit si faible. Il apparaît sensé qu'il faille connaître le fonctionnement des produits de crédit dès que l'on commence à les utiliser. La signification des panneaux routiers est généralement familière dès qu'un jeune prend le volant d'une voiture et souvent bien avant puisqu'il a accompagné ses aînés pendant plusieurs années auparavant. Il semble que ce ne soit pas le cas ici et ce, bien que les jeunes aient aussi été en contact indirect avec le crédit, dès leur enfance, par l'utilisation qu'en ont fait leurs parents et les autres membres de leur entourage. Il y a fort à parier qu'ils n'ont pas été exposés à toutes les réalités du crédit et particulièrement à ses aspects pratiques.

L'attitude entretenue par les jeunes vis-à-vis le crédit et l'endettement en général, bien que partagée, révèle clairement l'existence de valeurs positives reliées à l'épargne et au fait que le crédit n'est pas un outil qui va sans problèmes. De même, le fait que la majorité déclare faire un budget et mettre de l'argent de côté et ce, peu importe la nature ou les objectifs de ces gestes, renforcent cette hypothèse que les jeunes portent en eux les germes d'une attitude qui n'est pas entièrement favorable au crédit « outil moderne et magique », et qui seraient certainement à cultiver. Il faut souligner toutefois le fait que près de 30% se disent portés à acheter plus parce qu'ils disposent d'une carte de crédit confirme la réelle séduction qu'exerce ce produit sur les jeunes et de la difficulté, du moins pour un bon nombre, à l'utiliser de manière judicieuse. De meilleures connaissances sur le fonctionnement des produits de crédit aideraient probablement à refroidir les ardeurs consommatoires de certains utilisateurs.

Côté apprentissage, la famille devrait être soutenue en matière d'information et d'éducation au crédit puisqu'elle semble la référence la plus importante en matière de finances personnelles. De plus, les jeunes profiteraient certainement de cours sur le sujet qui seraient dispensés à l'école puisque celle-ci les rejoint de manière particulière en raison du nombre d'heures qu'ils y passent. Sans dénigrer la valeur de l'expérience personnelle, l'apprentissage des choses du crédit « sur le tas » nous apparaît être un moyen trop répandu considérant les conséquences négatives, non seulement économiques, que des essais-erreurs peuvent générer. Considérant l'influence réelle des pairs sur le comportement de consommation des jeunes et le fait qu'un grand

nombre de sujets constatent que leurs amis sont de grands utilisateurs du crédit, on peut s'inquiéter sérieusement de l'influence d'une possible banalisation du crédit dans leur environnement immédiat.

Le crédit ne constitue pas un problème en soi lorsqu'il est utilisé en connaissance de cause ce qui, malheureusement, ne semble être pas le cas pour une grande partie des jeunes qui ont été interrogés. Ils sont aux premiers stades de leur vie d'adulte et certains pourraient être déjà aux premières étapes d'une spirale de l'endettement (Duhaim, 2003) dont il peut être difficile de se sortir si les conditions de vie ou d'emploi ne leur sont pas favorables dans un futur rapproché. Entre autres événements, une augmentation des taux d'intérêt risquerait de faire plonger certains d'entre eux dans une situation difficile.

Au plan éducatif, cette recherche aide à documenter la question de la compétence des jeunes consommateurs québécois. Elle contribue à enrichir le peu de données disponibles au Québec et au Canada qui permettent de documenter les questions concernant la pertinence de l'éducation à la consommation et de l'éducation économique en général. En effet, pour plusieurs spécialistes, la réponse aux problèmes d'endettement personnel réside, en partie, dans l'éducation aux questions financières (Usher, 2000), et nous nous joignons à ceux qui plaident en faveur d'une éducation à ce sujet, de qualité et, entre autres, sur les lieux scolaires (ex. : Association coopérative d'économie familiale de Thetford, 1994; Caron, 1999; Castellani & DeVaney, 2001; Fédération des Acef du Québec, 2001; McEldowney, 1994; O'Neill, 2002 ). D'ailleurs, les adolescents participant à des ateliers sur le crédit donnés par l'Association des banquiers canadiens ont été étonnés d'apprendre que leurs décisions financières d'aujourd'hui influenceront probablement leur vie pendant plusieurs années (Association des banquiers canadiens, 2001). Aux États-Unis, une étude suggère que les étudiants universitaires les plus endettés sont les plus ignorants des conséquences que peuvent avoir leurs dettes d'études (King & Frishberg, 2001). Même les adultes canadiens estiment que leur situation financière serait meilleure s'ils étaient mieux informés en matière financière et économique (Association des banquiers canadiens, 2000).

En dernier lieu, cette étude fournit des données inédites sur la nature et le niveau des dettes des jeunes Québécois de langue française de 18 à 29 ans et permet de mettre à jour les rares données recueillies il y a plusieurs années, notamment par l'Office de la protection du consommateur (Young, 1995). Elle permet de confirmer que, dans l'ensemble, le niveau d'utilisation du crédit et le nombre de jeunes endettés a cru considérablement depuis 10 ans. Ces résultats ne peuvent toutefois pas être généralisés aux jeunes de langue anglaise, sur lesquels une étude subséquente pourrait porter. Une telle recherche permettrait de compléter le portrait global des jeunes adultes québécois en matière de crédit et d'endettement.

## Remerciements

Les auteurs remercient la Fondation Claude-Masse pour avoir financé la recherche.

## Notes

[1]Il a été assumé que les emprunts à un proche, les prêts consolidés et les « autres emprunts » (ex. : prêteur sur gages) étaient des dettes à la consommation.

[2]L'accent mis sur la dette à la consommation est d'abord un choix des auteurs qui, du fait de leur domaine d'étude et de recherche, s'intéressent plus spécifiquement à cet

aspect. Il peut aussi se justifier par le fait que l'hypothèque et le prêt étudiant ne sont pas exactement des dettes comme les autres et ce, bien que les avis sur la question puissent diverger. La propriété est généralement réputée pour prendre de la valeur et pouvoir fournir un certain retour sur l'investissement. Le prêt étudiant peut être vu comme un investissement en capital humain pouvant se traduire par une meilleure situation d'emploi et un meilleur revenu.

## Bibliographie

American Savings Education Council (ASEC) (1999), *Youth and money survey*. Consulté le 12 septembre 2001, à: <http://www.asec.org/highlite.htm>.

Association coopérative d'économie familiale de Thetford (1994), *Rapport de recherche sur les jeunes et le crédit*. Thetford Mines, Qué. Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines.

Association des banquiers canadiens (2000), *Économie, affaires et technologies. Sondage sur les attitudes des Canadiens*. Consulté le 12 février 2003, à: [www.cba.ca](http://www.cba.ca).

Association des banquiers canadiens (2001), *Questions d'argent: Rapport d'évaluation*. Consulté le 10 novembre, 2003, à: [www.cba.ca](http://www.cba.ca).

Beaudoin, C. (1998), *Enquête sur les critères utilisés par les institutions financières canadiennes pour accorder du crédit/Enquête sur les pratiques d'éducation au crédit des institutions financières*. Montréal, Fédération des Acef du Québec.

Bégin, H. (1995), Peut-on compter sur les jeunes pour la relève? *En perspective. Bulletin économique*, 5(8), 1-4.

Berthoud, R., & Kempson, E. (1992), *Credit and debt: The PSI report*. London, Policy Studies Institute.

Bouchard Saint-Amant, P.-A. (2004, 30 août), « Une coupure qui hypothèque l'avenir des jeunes », *Le Droit*, p. 15.

Bourgoignie, T. (1994), *Conclusions*. Conférence présentée au colloque Le jeune consommateur européen: cible vulnérable ou acteur responsable? Bruxelles, Belgique.

Brée, J. (1993), *Les enfants, la consommation et le marketing*. Paris, Presses Universitaires de France.

Probeck, S. (1991), *High school student consumer knowledge, A nationwide test*. New York, Consumer Federation of America and American Express Company.

Brochu, M., & Young, L. (1986), *Les habitudes de consommation des jeunes québécois de 19 à 24 ans*. Québec, Office de la protection du consommateur.

Bureau du surintendant des faillites (2003), *Hausse du nombre de cas d'insolvabilité personnelle dans tous les groupes d'âges au Canada*. Consulté le 13 octobre 2003, à: <http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inbsf-osb.nsf/vwgeneratedinterf/br01320f.html/one>.

Bureau du surintendant des faillites (2004), *L'insolvabilité au Canada en 2003*. Bulletin du BSF, (5), 4-6.

Canadian Foundation for Economic Education (2003), Site consulté le 12 février 2003 à : [www.cfee.org](http://www.cfee.org).

Caron, A. (1999), *Enquête sur les expériences étrangères d'éducation au crédit des consommateurs*. Montréal, Fédération des Acef du Québec.

Castellani, G., & DeVaney, S. A. (2001), *Using Credit to Cover Living Expenses: A Profile of a Potentially Risky Behavior*, *Family Economics and Nutrition Review*, 13(2), 12-20.

Clare, W. (1997), *Faillites répétées des consommateurs*, *Bulletin sur l'insolvabilité*, 17, 201-210.

Consumer Federation of America (1999). *Credit card on campus: Costs and Consequences for Students*. Washington, Consumer Federation of America & USPIRG.



Credit Union National Association (CUNA). (2002), *Written statement of the Credit Union National Association (CUNA) on financial literacy presented to the senate committee on banking, housing, and urban affairs*, Washington, Credit Union National Association.

Duguay, D. (2002), *Financial literacy drops further among 12th graders*. Institute of Consumer financial education. Consulté le 10 novembre 2003, à: [http://www.financial-education-icfe.org/children\\_and\\_money/financial\\_literacy\\_drops\\_further\\_among\\_12th\\_graders.asp](http://www.financial-education-icfe.org/children_and_money/financial_literacy_drops_further_among_12th_graders.asp).

Duhaime, G. (2003), *La vie à crédit. Consommation et crise*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Économie Canada (2002), *Lignes directrices en compétences économiques*. Consulté le 12 janvier 2002, à: [www.cfee.org](http://www.cfee.org).

Fédération des Acef du Québec (1993), *Tendances du surendettement au Québec 1983-1992. Étude du profil financier des clientèles des services de consultation budgétaire des Associations d'économie familiale du Québec*, Montréal, Fédération des Acef du Québec.

Fédération des ACEF du Québec (2001), *Les connaissances et les habiletés des consommateurs canadiens en gestion des finances personnelles*. Montréal, FACEF.

Ford, J. (1988), *The indebted society: Credit and default in the 1980's*, London, Routledge.

Froment, D. (2004, 17 janvier), « Endettement: respectez-vous la règle du 40% », *Les Affaires*, 7.

Gunter, B., & Furnham, A. (1998), *Children as consumers. A psychological analysis of the young people's market*, London, Routledge.

Hayhoe, C., Leach, L., Turner, P., Bruin, M., & Lawrence, F. (2000), "Differences in spending habits and credits use of college students", *Journal of Consumer Affairs*, 34(1), 113-133.

Institut de la statistique du Québec (2004), *Taux d'endettement à la consommation, revenu personnel disponible et crédit à la consommation par habitant au Québec et dans l'ensemble du Canada, 1981-2003*. Consulté le 10 décembre 2004 à : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm\\_finnc/insti\\_finnc\\_coopr/taux-web2003-2.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/insti_finnc_coopr/taux-web2003-2.htm)

King, T. and Frishberg, I. (2001), *Big loans, bigger problems: A report on the sticker shock of students loans*. Consulté le 6 août 2003, à: [www.pirg.org](http://www.pirg.org).

La Presse canadienne (2004a, 14 octobre), « Une majorité de Canadiens s'inquiète de son niveau d'endettement », *Le Soleil*, C12.

La Presse canadienne (2004b, 6 janvier), « Les ménages de plus en plus endettés », *Le Soleil*, C3.

Lachance, M. J. (2004), *College students consumer competence: Relative importance of determinants*. Conference présentée au IFHE World Conference, Kyoto, Japon (Août).

Lee, J., & Hogarth, J. M. (1999). *Do consumers know the price of credit? A comparison of consumers' knowledge of open and closed-end credit*, *Consumer Interests Annual*, 45, 71-76.

Léger Marketing (2001), *Les Canadiens et les cartes de crédit*, Québec, Léger Marketing.

Mae, N. (2002), *Undergraduate students and credit cards. An analysis of usage rates and trends*. Consulté le: 19 décembre 2003 à : [www.nelliemae.com](http://www.nelliemae.com).

Makela, C., Punjvat, T., & Olson, G. (1993), Consumer's credit card and international students. *Journal of Consumer Studies and Home Economics*, 17, 173-186.

Mandell, Lewis A. & Jumpstart Coalition for Personal Literacy (1997), *Our vulnerable youth: The financial literacy of American 12th graders*. Personal survey report, Washington, Jumpstart Coalition for Personal Literacy.

- Mandell, L. (1999), "Our vulnerable youth: The financial literacy of American 12th graders-A failure by any measurement", *Credit Union Magazine*, 65(1), 4A-5A.
- Mandell, L. (2000). "American youth are ignorant about debt", *Credit Union Magazine*, 66(1), 4A-5A.
- Mandell, L. (2001, *Improving financial literacy: What schools and parents can and cannot do*. Buffalo, JumpStart Coalition for Personal Financial Literacy.
- Markovich, C. A., & DeVaney, S. A. (1997), "College seniors' personal financial knowledge and practices", *Journal of Family and Consumer Sciences*, 89(3), 61-65.
- Martel, C. (1994), *Sondage SOM-R Jeunes 15-24 ans*, Québec, Office de la protection du consommateur.
- McEldowney, K. (1994, sept.- oct.), "Crash course in "Credit 101" badly needed", *Credit World*, 83, 22-23.
- Ministère de l'Éducation. (2001), *Programme de formation de l'école québécoise* (version approuvée). Consulté le 20 juin 2003 à : [www.meq.gouv.qc.ca](http://www.meq.gouv.qc.ca).
- Moore, R. L. Moschis, G. P. (1979), "Role perceptions in adolescent consumer learning", *Home Economics Research Journal*, 8(1), 66-74.
- Moschis, G. P. (1987), *Consumer Socialization. A life-cycle perspective*. Lexington, Lexington.
- O'Neill, P.H. (2002), *Treasury secretary Paul H. O'Neill keynote address to Jumpstart coalition for personal financial literacy*, Washington, Office of Public Affairs.
- Palmer, T. S., Pinto, M. B., & Parente, D. H. (2001), "College students' credit card debt and the role of parental involvement: implications for public policy", *Journal of Public Policy & Marketing*, 20(1), 105-113.
- Rahman, M., & Palmer, G. (2001), *More than just a PIN number: Young people, financial responsibility and exclusion*, London, New Policy Institute.
- Schwartz, S., & Anderson, L. (1998). *Analyse empirique d'un échantillon de Canadiens sollicitant la protection de la Loi sur la faillite*, Carleton, École d'administration publique, Université de Carleton.
- Stafford-Smith, B., & Mackey, G. A. (1989), "A study of consumer knowledge, attitudes, and behavior in a selected group of Quebec CEGEP students", *Canadian Journal of Home Economics*, 39(4), 168-174.
- Taylor, D. S., & Overbey, G. (1999), "Financial practices and expectations of student and non-student consumers", *Journal of family and consumer sciences*, 91(4), 39-42.
- Usher, R. (2000), 17 janvier, "Debt easy", *Time Europe*, p. 155.
- Vallerand, R. J. (1993), *Les fondements de la psychologie sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- Weise, C. (1997), *Youth in the marketplace*, Office of Consumer Affairs, PNWT Region, Industry Canada.
- Young, L. (1993), *Étude comparative des attitudes des élèves du secondaire face à la consommation 1987-1990*, Québec, Office de la protection du consommateur.
- Young, L. (1995), *Les jeunes de 18 à 29 ans et le crédit*, Québec, Office de la protection du consommateur.